



Paris, Lundi 11 janvier 2010

Communiqué de presse

Baisse de l'absentéisme et amélioration des performances scolaires : Martin Hirsch, Haut commissaire à la jeunesse, rend publics les enseignements de l'expérimentation « La mallette des parents », réalisée dans l'Académie Créteil et évaluée par l'Ecole d'Économie de Paris.

Un réel effet de l'implication des parents dans la scolarité des élèves au collège

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, 37 collèges de l'Académie de Créteil et plus de 5000 élèves ont expérimenté la « mallette des parents », un projet conçu à grande échelle pour consolider le lien entre le collège et les parents d'élèves volontaires.

Il fait partie des projets sélectionnés dans le cadre de la première vague d'appels à projets « Pour de nouvelles expérimentations sociales », initiés en 2007 par le Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté et financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

L'objectif de cette expérimentation est d'accroître la participation des parents d'élèves de 6^{ème} à la scolarité de leurs enfants en évaluant les effets de la mise en place d'ateliers d'accompagnement et de débats pour renouer le lien avec le milieu scolaire.

Dans une dynamique de co-éducation et de partenariat entre l'institution scolaire et les parents d'élèves, il ne s'agit pas uniquement de transmettre des informations mais d'accompagner les parents pour les rendre acteurs de la réussite de leurs enfants.

Martin Hirsch souligne l'exemplarité et l'envergure de ce projet, qui pour la première fois en France, **apporte des réponses quant à l'efficacité d'une politique volontariste d'implication des parents** sur l'amélioration de la scolarité des enfants.

Il est désormais possible de s'appuyer sur ces résultats **pour étendre ce programme et cette méthode beaucoup plus largement dans les collèges**, tout en continuant l'expérimentation au-delà de la 6^{ème}.

Précisions sur le dispositif expérimental évalué par l'Ecole d'Économie de Paris

Cette expérimentation a consisté en la mise en place de trois réunions-débats réunissant des parents d'élèves de sixième et des acteurs du collège. Elles sont axées sur l'aide que les parents peuvent apporter aux enfants, les relations avec le collège et la compréhension de son fonctionnement. Des formations complémentaires axées sur les mêmes thèmes ont également été proposées aux parents. Tel qu'il a été déployé, ce dispositif est relativement peu coûteux puisqu'il se situe entre 1000 et 1500 euros par collège.

Le programme a été mis en œuvre en respectant un protocole qui permet d'en réaliser une évaluation rigoureuse et transparente, mise en place et suivie par l'Ecole d'Economie de Paris. Seuls les parents volontaires d'environ 100 classes de sixième (sur un total de 200), tirées au sort dans chaque collège, ont été invités par le principal à participer aux réunions.

En comparant les parents ou les élèves des classes bénéficiaires du dispositif et des classes témoin (non tirées au sort) en fin d'année, il est aujourd'hui possible de mesurer les effets positifs du programme sur les rapports à l'école des élèves et de leurs parents.

Des résultats très encourageants

L'expérimentation indique tout d'abord que ce dispositif a intéressé environ 20% des parents d'élèves de sixième, qui se sont alors portés volontaires, et qu'un peu plus de la moitié des parents éligibles a effectivement participé à au moins un des trois débats initiaux, 17% ayant participé aux trois.

Le premier effet notable de ce programme est un surcroît d'implication des parents volontaires, auprès de l'institution scolaire et une plus forte implication auprès de leurs enfants à la maison. Leur connaissance et leur perception du collège sont aussi sensiblement meilleures. Par exemple, les parents des classes bénéficiaires du programme ont davantage rencontré les enseignants (30% au lieu de 24% ont pris plusieurs rendez-vous), davantage participé aux activités des associations de parents d'élèves (35% contre 24%) ou estiment plus souvent avoir une bonne connaissance des options proposées (85% contre 76%). Les familles des classes tests ont également été moins souvent convoquées par l'administration que celles des classes témoins (80% n'ont jamais été convoquées, contre 72%).

Ce surcroît d'implication s'est également traduit par une amélioration très sensible du comportement des enfants : moins d'absentéisme, moins d'exclusions temporaires, moins d'avertissements en conseil de classe, plus grande fréquence des distinctions lors du conseil de classe (félicitations, encouragements...).

De manière encore plus remarquable, cette amélioration des comportements est aussi perceptible chez les enfants des parents non volontaires. **Cela signifie que les changements de comportement des élèves directement touchés par l'intervention ont également influé sur leurs camarades de classe.** L'impact de cette politique, bien qu'elle ne touche directement qu'une petite fraction des parents d'élèves, s'est donc étendu au-delà de ses limites initiales.

On constate enfin qu'il existe un impact sur certains résultats scolaires en français, notamment pour les exercices les plus simples, à la portée des élèves faibles. Mais dans l'ensemble, l'effet de cette intervention sur les résultats scolaires assez ténu. Ce n'est pas très surprenant, dans la mesure où l'intervention agit d'abord sur les motivations et les comportements, ce qui ne peut avoir d'influence sur les résultats scolaires qu'à plus longue échéance.

Cette évaluation montre donc qu'une politique simple et peu coûteuse peut avoir des effets très importants sur le rapport des parents à l'école et sur le comportement des élèves.

Elle permet de penser que l'on peut mettre en œuvre des politiques volontaristes en direction des parents et que le difficile rapport de certains parents à l'école n'est pas une fatalité sociale.

Dans les classes dont certains parents ont bénéficié du programme, les comportements des élèves sont nettement meilleurs que dans les autres classes

	Moyenne ou proportion dans les classes témoin	Moyenne ou proportion dans les classes bénéficiai res	Différence : effet du programme
Nombre de ½ journées d'absence non-justifiée	4.3	3.6	-0.7
Avertissement ou sanction	10.9%	8.4%	-2.5 points
Très bonne note de vie scolaire	32.6%	37.4%	+4.8 points
Distinctions au conseil de classe	34.5%	38.5%	+4.0 points

Source : Ecole d'économie de Paris. Les variables sont mesurées au 3^{ème} trimestre. Toutes les différences sont statistiquement significatives, étant donnée la taille des échantillons. Les « très bonnes notes de vie scolaire » sont définies comme la note maximum dans le collège de l'élève ou cette note moins 1.

Une synthèse des résultats de cette expérimentation ainsi que le rapport complet d'évaluation sont disponibles en pièce jointe de ce communiqué.

Contacts presse :

Cabinet de Martin Hirsch / Patrick Chanson : 01 44 38 14 24

Ecole d'Economie de Paris / Sylvain Riffe-Stern : 01 43 13 63 54